

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 39/2023

OBJET : MISE EN PLACE DE FEUX TRICOLORES – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

L'an deux mil vingt-trois, le 24 août à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 août 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean- Maurice, MAUSSERT Karine, ORIOL Maurice, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BLAISE Véronique pouvoir à BRUNET Michel, BARBE Sabrina pouvoir à ACHARD Laure, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à SANDON Alain, PONSON Aline pouvoir à VIGNE Amélie, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, CHALAYE Franck, LAFOND Florian, MINGORANCE Anita, TERRAS Tanguy
Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'aménagement des abords du nouveau collège, il est nécessaire pour la sécurité de tous, de réguler la circulation des bus et des véhicules. Pour cela, des feux tricolores au carrefour Chemin des Blés / RD 115 / chemin de la Burge doivent être installés.

Le coût de ces travaux est de 34 707,96 € HT (installation des feux et raccordement électrique).

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'enveloppe financière de ce projet tel que détaillé ci-dessus.
- Sollicite auprès du Département une subvention la plus élevée que possible.
- Autorise M. le Maire à signer tous document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 25/08/2023
Reçu en préfecture le 25/08/2023
Publié le 25/08/2023
ID : 026-200056547-20230824-DE_2023_39-DE

